

N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21 Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or N° SIRET CHU DIJON 262-100-076-00013



<u>Durée</u>: 175 heures dont 2 stages pratique de 35h Horaires:

8h20-8h30 : Accueil 8h30-12h30 : Formation 12h30-14h00 : Repas 14h00-17h00 : Formation Délais d'accessibilité : Du 03 au 21 juin 2024 (Hors stages pratiques)



Capacité:

14 participants maximum



Tarif: 2000€/participant

<u>Équipe pédagogique :</u> Dr Pierre-André GERRER

.

Responsable pédagogique Médecins, enseignants et équipe pédagogique du CESU 21

Contact:

■C.E.S.U. 21 CHU Dijon-Bourgogne Hall A RDC 14 rue Gaffarel BP 77908 DIJON Cedex

Assistante de Formation:

Laure FERRANDO

203-80-29-37-38

□ cesu21@chu-dijon.fr

Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap. Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contacteznous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap



Formation d'Adaptation à l'Emploi Ambulancier SMUR

Public concerné

Ambulanciers DE affectés ou destinés à travailler au sein d'un SMUR

Prérequis

- Être titulaire du CCA / DEA, et en présenter une copie.
- Avoir trouver 2 terrains de stages de 35 heures dans un environnement SMUR en coordination avec un service d'Urgences, et un dans un environnement SMUR en coordination avec un SAMU (l'un doit être effectuer dans la région ou dans un territoire limitrophe de votre lieu d'exercice. Il est impératif qu'un premier stage soit effectué avant le début de la formation FAE.
- Un stage de sécurité routière et de conduite en état d'urgence dans un centre agréé de formation doit être effectué préalablement.

Objectifs:

- Localiser rapidement le lieu de l'intervention et s'y rendre en toute sécurité
- Maîtriser les techniques de communication radio
- Connaître le matériel et son fonctionnement dans chaque véhicule
- Travailler en collaboration avec le reste de l'équipe

Contenu de la formation

Module 1 : Radiotéléphonie – cours théoriques et exercices pratiques

Module 2: Hygiène – décontamination – désinfection

Module 3 : Situation d'exception

Module 4 : Participation à la prise en charge d'un patient au sein d'une équipe

Module 5: Relation et communication

Module 6 : Intégration dans une équipe SMUR lors d'un exercice SSE

Module 7 : Aspect réglementaire médico-légaux et éthiques

Deux stages pratiques de 35 heures

Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Mise en situations pratiques,
- Supports audiovisuels et multimédias
- Simulateur en santé (Rescuci-Anne etc...)
- Attestation de formation valable 5 ans

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test) Mises en situation professionnelle Briefing / Débriefing

Retrouver nos formations sur notre site

http://cesu21.chu-dijon.fr/





